

SSIAP 2 : Module Complémentaire

Financement	
Formation professionnelle continue	
Non conventionnée / sans dispositif	
Organisme responsable et contact	
ASFO ADOUR Laurent Le Merrer 05.58.75.72.80 asfo.mdm@asfo-adour.org	
Accès à la formation	
Publics visés :	
Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)	
Sélection :	
Dossier	
Niveau d'entrée requis :	
Sans niveau spécifique	
Conditions d'accès :	
Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois	
Prérequis pédagogiques :	
Etre ou avoir été pendant au minimum un an : - Sous-Officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins-pompiers de la marine nationale - Etre titulaire du PRV1 ou de l'AP1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'intérieur. - Etre titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : soit AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans, soit Sauveteur Secouriste du travail (SST) ou PSE1 en cours de validité (possibilité de le passer à l'ASFO Adour).	
Contrat de professionnalisation possible ?	
Oui	

Objectif de la formation

Gérer les intervenants Prendre les décisions adaptées Connaitre et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers

Contenu et modalités d'organisation

REGLEMENTATION APPLICABLE EN HYGIENE ET SECURITE DU TRAVAIL EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE Aménagement des locaux de travail Dispositions réglementaires en prévention et protection incendie L'accident du travail : détermination du danger, des risques : l'arbre des causes, le document unique de sécurité Le droit de retrait MANIPULATION DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE Tableau de signalisation incendie La mise en sécurité incendie Les manipulations, les incidences et les responsabilités CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE EN SITUATION DE CRISE Être chef du poste central de sécurité IGH et ERP en situation de crise Traiter les incidents techniques relevés lors des rondes ou par appel au PC Accueillir et faire guider les secours Effectuer un compte-rendu oral ou écrit et rédiger un rapport

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes de niveau 2 (SSIAP 2) - diplôme de chef d'équipe - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00024179	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Saint-Paul-lès-Dax (40)	ASFO ADOUR - SAINT PAUL LES DAX		Non éligible	
00024178	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Mont-de-Marsan (40)	ASFO ADOUR		Non éligible	
00024180	du 01/01/2015 au 31/12/2025	Ustaritz (64)	ASFO ADOUR - USTARITZ		Non éligible	

00658243	du 01/01/2026 au 31/12/2036	Mont-de- Marsan (40)	ASFO ADOUR	Non éligible	
00658244	du 01/01/2026 au 31/12/2036	Saint-Paul- lès-Dax (40)	ASFO ADOUR - SAINT PAUL LES DAX	Non éligible	
00658245	du 01/01/2026 au 31/12/2036	Ustaritz (64)	ASFO ADOUR - USTARITZ	Non éligible	